

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse
LYCEE MARCELIN BERTHELOT
6, boulevard Maurice Berteaux - 94100 SAINT-MAUR des Fossés

REGLEMENT PARTICULIER DE LA CONSULTATION

Marché n° 19 - 03

**LOCATION – MAINTENANCE D'APPAREILS NEUFS
DE REPRODUCTION DE DOCUMENTS**

3 lots distincts

Marché par appel d'offres ouvert conformément aux articles du Code de la commande publique (Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la commande publique et Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la commande publique).

Numéro de libellé de la famille des produits : 36.01 Machines de bureau

Date limite de remise des offres : Mercredi 25 septembre 2019 à 12h00.

Le présent document comporte 4 pages.

1 – OBJET DE LA CONSULTATION.

La présente consultation a pour objet la location – maintenance d'appareils neufs de reproduction de documents numériques, installés au lycée Marcelin Berthelot à Saint-Maur des Fossés, définie comme suit :

- **Lot n° 1** : Location – maintenance d'un système d'impression numérique, noir et blanc, neuf, pour le service de reprographie en libre service à l'usage des enseignants
- **Lot n° 2** : Location – maintenance de systèmes d'impression numériques, noir et blanc, neuf, destinés à un usage en libre service pour la direction, les services et les bureaux
- **Lot n° 3** : Location – maintenance de systèmes d'impression numériques, noir et blanc et couleur, neuf, destinés à un usage en libre service pour les services

du lycée Marcelin Berthelot dont le siège est situé 6, boulevard Maurice Berteaux à 94100 SAINT-MAUR des Fossés.

Les prestations portent sur : la mise à disposition, l'installation et la maintenance des appareils.

Le marché est composé de lots et sous-lots distincts, traités par marchés séparés.

- o **Lot n° 1 : Service Reprographie, en libre service pour les enseignants**
- **Lot n° 1-1** : UN appareil de production connectable au réseau du lycée, portant sur UN système d'impression numérique, noir et blanc, pour le service reprographie ;
- **Lot n° 1-2** : UN appareil de production connectable au réseau du lycée, portant sur UN système d'impression numérique, noir et blanc, pour le service de reprographie, avec option de rachat de crédit restant à échoir entre le 1-12-2019 et le 31-03-2020.
- o **Lot n° 2 : Direction, services et bureaux**
- **Lot n° 2-1** : DEUX appareils de bureau connectable au réseau du lycée, portant sur DEUX systèmes d'impression numérique, noir et blanc, pour la Direction et le laboratoire de SVT ;
- **Lot n° 2-2** : SIX appareils de bureau connectables au réseau du lycée, portant sur SIX systèmes d'impression numérique, noir et blanc, pour les services suivants : Bureau BTS, Bureau du chef de cuisine, Infirmerie, Vie scolaire, Laboratoire de Maths, Histoire-Géographie.
- o **Lot n° 3 : Systèmes d'impression noir et blanc et couleur**
- **Lot n° 3-1** : UN appareil de production connectable au réseau du lycée, portant sur UN système de reproduction de documents, noir et blanc et couleur, pour le Service de Reprographie libre service pour les enseignants, avec option de rachat de crédit restant à échoir entre le 1-12-2019 et le 31-03-2020 ;
- **Lot n° 3-2** : DEUX appareils de bureau connectable au réseau du lycée, portant sur DEUX systèmes d'impression numérique, noir et blanc et couleur, pour la Direction et le Service Intendance.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Toutefois, le candidat devra indiquer les conditions financières qu'il entend, le cas échéant, mettre en œuvre dans le cadre du rachat de crédit restant à échoir entre le 1-12-2019 et le 31-03-2020.

2 – ETENDUE DE LA CONSULTATION.

Le présent marché est passé par appel d'offres ouvert conformément aux articles du Code la commande publique (Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la commande publique et Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la commande publique).

Le marché est un marché à bons de commande.

Le marché est prévu pour une durée maximale de trente six mois (36 mois) à compter du 1^{er} décembre 2019. La durée d'exploitation (location-maintenance) des matériels est exprimée en mois. Quelle que soit la date de leur installation, le marché ne pourra excéder la date du 30 novembre 2022.

3 – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES.

Les dossiers doivent être rédigés en français.

Aucune offre transmise par télécopie ou par Internet ne sera acceptée.

Les candidats sont tenus de compléter les annexes à l'Acte d'Engagement n° 2.1 – 2.2 et 2.3 sous peine de nullité de leur offre.

Les candidats peuvent répondre pour un seul ou pour les deux lots, soit en leur nom propre, soit au nom d'un groupement conjoint.

Aucune garantie financière ne sera exigée.

Les modalités essentielles de financement et de paiement sont les suivantes :

- fonds publics (dotation globale de fonctionnement annuelle attribuée par la collectivité territoriale de rattachement) ;
- fonds propres de l'établissement ;
- le délai global de paiement est de 30 jours ;
- l'unité monétaire utilisée est l'euro.

4 – CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES.

Les critères de sélection des candidatures seront les suivants :

- qualité technique du dossier
- délais d'intervention garantis par le candidat
- capacités techniques
- références professionnelles.

Les justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat sont les suivantes :

- une lettre de candidature précisant le ou les lots pour lesquels il entend soumissionner ;
- une déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail, notamment :
 - o tous documents administratifs attestant de la qualité de la personne habilitée à engager l'entreprise ;
 - o si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés ;
 - o la déclaration que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir ;
 - o une attestation sur l'honneur du candidat certifiant qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales prévues par le Code des marchés Publics ;
 - o une attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrites au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 124-9 et L 341-6 et L 125-3 du Code du travail ;
- les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières de l'entreprise, à savoir :
 - o effectif actuel et au cours des trois dernières années, avec répartition par catégories et fonctions ;
 - o chiffres d'affaires des trois dernières années ;
 - o références contrôlables de prestations équivalentes réalisées au cours des trois dernières années (nature, montant, durée, nom et coordonnées des donneurs d'ordre) ;
 - o moyens techniques ;
 - o note garantissant les délais d'intervention ;
- un extrait Kbis de moins de 3 mois
- une attestation assurance Responsabilité Civile prévue par les articles 1382 et suivants du Code civil.

En outre, il convient de noter que :

- le candidat retenu devra produire dans les 5 jours à compter de la date de réception de la demande du pouvoir adjudicateur, les certificats fiscaux et sociaux à jour au 31 décembre 2018.

5 – CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHE.

Chaque lot pourra être attribué séparément.

Sera retenue l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissant) :

- la valeur technique des matériels proposés (pondération 15 %) ;
- les délais d'intervention et le taux de disponibilité du matériel (pondération 20 %) ;
- la périodicité et le nombre de visites préventives prévues dans le cadre du marché (pondération : 25 %) ;
- le prix des prestations (pondération 40 %).

6 – PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES.

Les candidats doivent produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

Le dossier de « CANDIDATURE » contiendra obligatoirement les documents mentionnés à l'article 4 ci-dessus.

Le dossier d'« OFFRE DE PRIX » contiendra pour chacun des lots :

- l'acte d'engagement et l'ensemble de ses annexes
- le CCAP et les annexes n°1, paraphés et signés
- le CCTP paraphé et signé.

7 – CONDITIONS D'ENVOI DES OFFRES.

Les offres seront transmises par mail à l'adresse suivante : marchespublics@lycee-berthelot.fr

Le dossier d'appel d'offres est intitulé :

« Offres pour la LOCATION-MAINTENANCE DE PHOTOCOPIEURS pour le Lycée Marcelin Berthelot à Saint-Maur des Fossés »
Entreprise ... (nom du candidat).

8 – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur les sites :

- aji-france.com et lycee-berthelot.fr

A défaut, il peut être adressé par mail après demande adressée par courriel à Dominique.Thoreau@ac-creteil.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Monsieur Dominique THOREAU

Gestionnaire – Agent Comptable du Lycée Marcelin Berthelot

6, boulevard Maurice Berteaux - 94107 SAINT-MAUR des Fossés Cedex

Tél. : 01 45 11 51 00 Courriel : Dominique.Thoreau@ac-creteil.fr

9 - DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES.

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

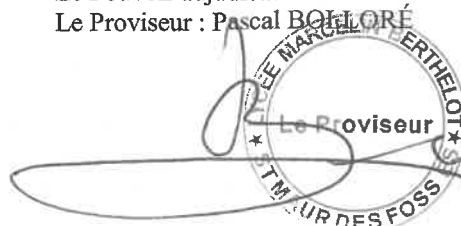
Date limite de remise des offres : Mercredi 25 septembre 2019 à 12h00.

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure mentionnées ci-dessus, ne seront pas acceptés et seront écartés.

Fait à Saint-Maur des Fossés, le 9 juillet 2019.

Le Pouvoir adjudicateur

Le Proviseur : Pascal BOILLORÉ


Le Proviseur
LYCEE MARCELIN BERTHELOT
SAINT MAUR DES FOSSÉS